



DAKLOOS vzw

SANS LOGIS ASBL

Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège
Tél. : 04 221 30 27

OBDACHLOS v.o.g.

e-mail / e-post : secretariat@sans-logis.be - dakloos@sans-logis.be - obdachlos@sans-logis.be
a.s.b.l. fondée en 1955 - Tehuis gesticht in 1955 - Haus gegründet in 1955
compte / rekening / Konto BE03 2400 6170 0084

« Si Yannis ne m'avait pas encouragé... »

Les réverbères s'allument sur la place Xavier Neujean, au centre-ville de Liège. Le public quitte la salle du cinéma. Dans la foule : Jacques. Une banale histoire ? Pas pour lui.

« Je n'étais plus retourné au cinéma depuis très longtemps. Je n'y pensais même pas. Cela n'avait pas de sens dans mon quotidien de sans-abri. Cela m'a fait un bien fou de retrouver cette ambiance. Si Yannis ne m'avait pas encouragé, je n'aurais pas osé m'y rendre. »

Ancien ouvrier de la sidérurgie, un accident de voiture laisse Jacques sans travail. Sa vie bascule. Après un long parcours en rue, à 58 ans, il rejoint la maison d'accueil pour hommes de l'Asbl Sans Logis sur le conseil du CPAS de Liège. Yannis, éducateur, est là pour l'accueillir.

Comme beaucoup d'hommes accueillis chez nous, Jacques a connu le fléau de l'isolement extrême. Aux yeux de tous, il s'est estompé jusqu'à se fondre dans le décor, silhouette immobile dans un monde en mouvement. Après des années de repli, les repères se perdent et la confiance en soi se délite.



Qu'elle fasse suite à un deuil, la perte d'un emploi ou un divorce, la rue prive ses proies de leur capacité à agir. Les portes du monde extérieur se ferment inexorablement.

Heureusement pour Jacques, celles des Sans Logis se sont ouvertes. Avec le soutien de Yannis, son séjour est l'occasion de retrouver la sécurité d'une

vie sédentaire après l'enfer de la rue et un rythme de vie normal après l'errance. Retrouver une bonne santé psychique est capitale. L'accès à la culture fait partie des outils déployés par Yannis pour guider Jacques vers un mieux-être.

Participer à une activité, c'est agir pour soi, reprendre le contrôle de sa vie.



Les premières journées sont courtes pour Jacques qui réalise de nombreuses démarches administratives. Une fois celles-ci effectuées, il se réjouit du matériel mis à disposition par Yannis et ses collègues : jeux de société, table de ping-pong, terrain de pétanque... Il se joint également au groupe réuni autour de Yannis qui propose divers jeux et ateliers permettant de retrouver goût à la participation active. La mise en place d'activités extérieures est évidemment prisée par les résidents. Elles prennent alors la forme de sorties sur une plaine sportive ou de randonnées « nature ».

Au-delà de la découverte de nouveaux espaces et moments d'épanouissement, Jacques a trouvé dans ces activités la possibilité de créer des échanges constructifs et une communication positive à l'autre.

D'une nature plutôt discrète et réservée, c'est lors de ces activités qu'il a pu créer avec Yannis un réel lien de confiance qui lui a redonné l'envie de se projeter à nouveau dans un avenir moins terne. Tout a commencé lors d'une sortie cinéma. Ce moment suspendu, où les vies qui défilent sur l'écran nous évadent de la nôtre. Ce moment partagé où nous regardons tous ensemble le même horizon. Ce moment qui, une fois le rideau baissé, délie les langues de ceux qui avaient omis qu'ils avaient tant à dire. La magie a opéré. Jacques s'est raconté et Yannis était là, juste assez près, pour écouter et se projeter dans une autre histoire : celle de Jacques pour qui oser refaire confiance faisait écho à retrouver l'estime de soi que la rue avait rongée.



Cette année, un partenariat s'établit entre les Sans-Logis et Article 27, qui propose à Jacques et à toute personne bénéficiant de revenus du CPAS de profiter d'un accès à la culture à prix réduit. Comme tout projet visant à améliorer les conditions de vie des personnes les plus fragilisées, ce partenariat à un coût, sans pour autant trouver de financement pérenne. Seul votre soutien nous permettra de développer nos activités, réels outils éducatifs, pour qu'elles bénéficient au plus grand nombre !

A.B.



« Les enfants ont adoré... »



Les rires des enfants résonnent sur les pentes des toboggans. Le soleil joue à cache-cache avec les quelques nuages qui s'attardent encore en ce début de printemps. Théo, 5 ans, et Camille, d'un an sa cadette, les enfants de Jonathan et Marie, ne sont pas au rendez-vous.

Papa et maman ont eu un coup dur, « une sale passe » comme ils disent. Pas assez de sous, la peur du regard des autres, le stress des fins de mois, les cris, les disputes, ces tristes moments qui reviennent trop souvent. Et la dégringolade : le déménagement. On sait l'endroit qu'on quitte, on ne sait pas où aller. Quelques jours dans la famille, une nuit chez des amis, la somnolence dans les salles d'attentes de la gare ou des hôpitaux, les portes closes. Le froid. La peur.

Enfin, une porte s'ouvre, celle de la maison d'accueil des Sans-Logis. La famille pourra rester unie. Mais dans les yeux de Camille et Théo, la peur n'est pas encore éteinte. Papa et maman ne sourient

toujours pas. Il y a toujours des cris. « Heureusement, Adeline vient souvent. Elle travaille chez nous. Elle discute avec papa et maman et le calme revient.

Dimanche, avec maman, papa et Adeline, nous irons à la plaine de jeux. On avait fini par l'oublier à force de ne pas y aller. On retrouvera les cabanes, les jeux et les glissades. On criera et on rira avec les autres, comme les autres. Et papa sourira. »

A.B.

Les studios familles sont composés de six chambres, deux cuisines, des sanitaires et une pièce de jeux. Ils nous permettent d'accueillir une dizaine de familles par an pour une durée moyenne des séjours de 6 mois. En 2021, ce sont dix papas, six mamans et vingt-deux enfants qui ont pu bénéficier de nos studios pour un total de 3.589 nuitées.

« Merci ! »

A nos donateurs,

Il y a quelques temps nous avons sollicité votre soutien dans le cadre de la rénovation et l'agrandissement de l'espace d'activité de notre maison communautaire. C'est avec joie que nous vous présentons le résultat de ces aménagements. Grâce à vous, ces travaux ont pu être réalisés et le confort de vie des résidents s'en est vu grandement amélioré. Nous avons pu abattre des murs, ouvrir la cuisine, refaire le revêtement de sol autant que les peintures. L'acquisition d'une table-billard nous permet d'optimiser l'espace en la modulant tantôt en lieu de tournoi, tantôt en table pour accueillir des repas collectifs. Le don de fauteuils nous a permis de parfaire cette transformation et d'amener la dynamique que nous souhaitions pour ce lieu. L'équipe peut désormais aisément mettre en place les réunions de résidents ainsi que des activités de groupe en intérieur.

Daniel nous fait part de son avis sur les travaux : « C'est complètement différent ! Maintenant, nous pouvons nous rassembler beaucoup plus facilement, que cela soit pour préparer et partager un repas que pour profiter de cet espace pour nous réunir et faire un tournoi de billard. C'est spacieux et convivial. Merci ! »



A.B.

◆ **Le fisc vous invite à la générosité !** Suite à l'arrêté royal du 21 février 2011 (Moniteur belge du 25 février 2011), le montant minimum pour recevoir une attestation fiscale est désormais de 40 € par année civile. Donc, si vous acceptez de donner 40 € ou plus (en un ou plusieurs versements au cours d'une même année), l'asbl vous enverra, en temps voulu, une attestation que vous pourrez joindre à votre déclaration fiscale. Vous bénéficierez alors d'une réduction d'impôts pouvant aller jusqu'à 45 % du montant versé (si, toutefois, vous possédez une base taxable).

◆ **Merci de bien vouloir recopier les données préimprimées** dans la ligne de communication du virement ci-joint lors de l'envoi d'un don par voie électronique.

◆ **A l'occasion d'un mariage, d'un anniversaire ou de funérailles**, certaines familles invitent les participants à effectuer un versement sur notre compte bancaire. Dès à présent, soyez assurés de notre chaleureuse gratitude !

◆ **De fidèles bienfaiteurs**, soucieux de continuer leur soutien après leur mort, prévoient dans leur testament un legs en faveur de notre institution. Nous remercions d'avance ceux qui voudront les imiter, sans léser les intérêts légitimes des membres de leur famille.

◆ **Nous tenons à remercier** du fond du coeur les personnes qui nous transmettent des dons généreux, de manière anonyme, au profit de notre association. Qu'elles trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance !

◆ **En raison de la hausse constante** des tarifs postaux et des frais toujours plus élevés qu'entraîne la recherche des nouveaux domiciles, nous prions instamment nos donateurs de bien vouloir nous communiquer, le cas échéant, tout changement d'adresse.

Si vous êtes sensibles à la souffrance des personnes sans-abri, vous pouvez nous aider en effectuant un virement au nom des SANS LOGIS à Liège sur le compte n° BE03 2400 6170 0084, BIC GEBABEBB (ou BE49 0000 0522 5771, BIC BPOTBEB1).

De tout coeur, MERCI !